

Questions orales

porte sur l'autre sujet qui ne cesse d'irriter le gouvernement, soit l'affaire Cogger.

Les ministres se sont contredits au moins trois fois avant de conclure finalement que le sénateur Cogger n'a pas travaillé pour la Banque fédérale de développement depuis sa nomination au Sénat, ce que le sénateur lui-même a laissé entendre à l'autre endroit.

Étant donné que M. Mark Rosenstein, un des associés principaux au cabinet d'avocats Lapointe Rosenstein, a confirmé le 13 novembre, par l'entremise d'un journaliste du *Globe and Mail*, que le sénateur Cogger avait bel et bien travaillé pour le compte de la Banque fédérale de développement avant et depuis sa nomination au Sénat, comment le ministre peut-il concilier l'affirmation de M. Mark Rosenstein avec ses propres déclarations et celles de son collègue, le ministre d'État responsable des petites entreprises?

L'hon. Harvie Andre (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, la GRC mène actuellement une enquête sur cette affaire.

M. Robichaud: Pourrions-nous avoir des renseignements concrets?

M. Andre: L'autre endroit étudie aussi cette question.

Je n'ai ni l'autorité, ni le désir d'examiner les opérations internes de l'étude Lapointe Rosenstein. Je suis persuadé que le député conviendra, s'il y réfléchit bien et s'il tient vraiment à faire la lumière sur cette histoire, que, au lieu d'énoncer toutes sortes d'hypothèses à partir de maigres renseignements puisés ici et là, nous ferions mieux de laisser la GRC et le Sénat mener leur enquête. Ainsi, nous découvrirons tous, en fin de compte, la vérité sur cette affaire en procédant d'une façon plus juste et transparente.

M. Boudria: Monsieur le Président, qu'il y ait ou non une enquête de la GRC ne veut pas dire que ce ministre n'est plus chargé de l'administration de son propre ministère. Je voudrais lui poser une question supplémentaire.

[Français]

Est-ce que le ministre est maintenant prêt à nous dire et nous réitérer ce qu'il disait le 1^{er} novembre, à la Chambre des communes, lorsqu'il a dit ce qui suit:

. . . L'information que la Banque m'a remise ne me laisse aucun doute: sa conduite est irréprochable. . .

Est-ce que le ministre est toujours d'avis que la Banque fédérale de développement agit de façon irréprochable dans l'octroi de ses contrats ou de ses prêts? Est-il toujours prêt à dire cela aujourd'hui?

[Traduction]

M. Andre: Monsieur le Président, je suis prêt naturellement à me porter garant de l'information que m'a donnée la BFD.

Le député semble porter plus d'intérêt à la conversation avec son voisin qu'à mes propos. Il a marqué ses points politiques. C'est ce qui compte à ses yeux, je pense.

Des voix: Oh, oh!

* * *

L'ALLIANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

M. Ron MacDonald (Dartmouth): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au président du Conseil du Trésor au sujet de la politique de discrimination salariale de son ministère, qui a poussé à la grève près de 1 300 hommes et femmes membres d'équipages de navires, sur la côte est.

Le gouvernement parle beaucoup d'équité salariale, mais, dans le cas des équipages de la côte est, le Conseil du Trésor a constamment refusé de signer une convention collective accordant à ces travailleurs la parité salariale avec leurs camarades de la côte ouest qui font exactement le même travail.

Je voudrais donc demander au ministre s'il a l'intention de réaffirmer son appui au principe de l'équité salariale. Si c'est le cas, est-il disposé à ordonner immédiatement à ses négociateurs d'accorder la parité dès la signature de la nouvelle convention et non pas dans quatre ans?

• (1450)

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, les responsables du Conseil du Trésor ont reçu l'instruction de reprendre les négociations dès que le syndicat aura montré qu'il est disposé à discuter sérieusement.

C'est la politique que j'ai toujours appliquée, la politique de la porte ouverte. Nous sommes prêts à revenir à la table de négociation pour régler toutes les difficultés qui se présentent. Nous serions très heureux que le syndicat accepte de reprendre les négociations le plus tôt possible.

M. MacDonald (Dartmouth): Monsieur le Président, les Canadiens trouvent inacceptable de payer une per-